



INFORMATIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

RPI Civray-de-Touraine / Chenonceaux



ECOLE de Civray-de-Touraine

Petite section au CE2



Lundi – Mardi – Jeudi et Vendredi :

8h30 – 12h00 / 13h50 – 16h20

L'accueil des élèves par les enseignants se fait 10 min avant la classe.

GARDERIE PERISCOLAIRE



Les enfants inscrits sont accueillis en garderie aux horaires suivants :

7h00 - 8h20 / 16h20 - 18h30

Comment s'inscrire ? : en remplissant la fiche d'inscription, transmise par la mairie de Civray-de-Touraine.

Le Service sera facturé à la vacation

→ Tarif /jour matin **OU** soir : **1.55 €**

1.20 € dès le 3^{ème} enfant inscrit - même famille

→ Tarif /jour matin **ET** soir : **3.10 €**

2.35 € dès le 3^{ème} enfant inscrit - même famille

ATTENTION passé 18h30, tout retard sera facturé 12 € par ¼ d'heure entamé.

 **Pensez à renseigner les personnes autorisées à récupérer votre enfant sur la fiche ! Les agents ne peuvent faire aucune exception.**

Pour joindre directement la Garderie de Civray-de-Touraine tel : **02.47.23.62.84**

EN CAS D'ABSENCE, le secrétariat de la Mairie de Civray-de-Touraine doit être informé par téléphone :

02.47.23.62.80

Et/ou par courriel :

civraydetouraine@wanadoo.fr

Une collation est distribuée, par la commune, à la récréation du matin aux enfants de CP, CE1 et CE2 mangeant au 2^{ème} service.

Tarif de la collation : 5.00 € par mois

ECOLE de Chenonceaux CM1-CM2



Lundi – Mardi – Jeudi et Vendredi :

8h30 – 11h45 / 13h25 – 16h10

L'accueil des élèves par les enseignants se fait 10 min avant la classe.

Pour joindre directement la Garderie de Chenonceaux matin et soir tel : **02.47.23.62.15**

EN CAS D'ABSENCE, le secrétariat de la Mairie de Chenonceaux doit être informé par téléphone :

02.47.23.90.13

Et/ou par courriel :

mairie.chenonceaux@wanadoo.fr

RESTAURANT SCOLAIRE



A compter de la rentrée 2026-2027, les repas sont établis et cuisinés par des agents communaux, titulaires du CAP cuisine en restauration collective. Les menus sont élaborés dans le cadre de la loi EGalim en collaboration étroite avec une diététicienne.

Les menus sont consultables sur le site des mairies ou sur les panneaux d'affichage.

RAPPEL : Les serviettes sont fournies et entretenues par les parents pour les élèves du primaire.

Comment fonctionne la cantine ? : sur inscription préalable auprès de la mairie de Civray-de-Touraine.

Combien coûte ce service ?

Tarif au repas : 5.00 € valable pour l'année scolaire et facturé mensuellement selon le nombre de jours de classe (**4.00 €** dès le 3^{ème} enfant inscrit - même famille). Fréquentation occasionnelle ? **L'inscription doit avoir lieu au plus tard 48h avant le jour choisi.**

 **Tout repas non décommandé auprès du secrétariat de la mairie de Civray-de-Touraine 48h avant le jour de l'absence et avant 9h30, sera facturé.**



La sécurité des élèves devant l'école de Civray-de-Touraine est assurée par la fermeture des barrières aux heures d'entrée et de sortie. Attention au stationnement sauvage !!

RÉUNION RENTREE SCOLAIRE (mairie, enseignants, agents communaux, APE)

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026 A 18h30 au restaurant scolaire